LES CITOYENS

DE LA COMMUNE DE NANTES,

A LA CONVENTION NATIONALE.

PÉTITION

LUE A LA BARRE,

LE 30 NIVOSE, L'AN 3.me DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CITOYENS REPRÉSENTANS,

NOUS VENONS, au nom des citoyens de la Commune de Nantes, vous témoigner leurs inquiétudes sur le jugement du comité révolutionnaire de Nantes. Ces êtres, auxquels nous ne donnerons pas le nom d'hommes, ont été acquittés, parceque leur intention, a pensé le jury, n'a pas été de faire la contre-révolution.

Quelques réflexions, CITOYENS REPRÉSENTANS, vous démontreront que la contre-révolution était faite, s'ils avaient pu continuer leur plan de massacres et d'horreurs.

La commune de Nantes s'est armée la première pour la Révolution; mais en gardant son caractère de fermeté et de sagesse, elle n'a pas versé une seule goutte de sang humain, elle n'a pas attenté à une seule propriété.

*

Les hommes et les choses ont été constamment sous la sauve-garde sacrée des loix et de l'humanité. Nous défions qu'on cite un seul fait qui nous démente. Cette grande cité, honorée chez l'étranger, recommandable par son industrie, par sa fidélité dans ses engagemens, fidélité telle, que jamais les transactions commerciales n'ont été écrites, et que jamais elles ne furent violées ; cette cité, plus près qu'aucune autre des mœurs antiques et des vertus privées, qui seules peuvent fonder une république et en assûrer la durée, devait être un obstacle à l'établissement du systême conçu, depuis long-temps, par les désorganisateurs de la France, et dont le sombre et farouche Robespierre fut un des chefs le plus sanguinaires.

La perte de Nantes fut résolue, mais il n'était pas aisé d'égarer ce peuple qu'un instinct de justice et de raison, enraciné depuis tant de siècles sur son sol, portait à repousser toutes insinuations perfides. Il vivait heureux et libre, soumis aux loix et respectant ses magistrats.

La funeste guerre de la Vendée fournit un moyen assûré de détruire Nantes. On éloigna la jeunesse en l'envoyant aux frontières ; on exposa les pères de famille dans des sorties; une horde de brigands, ramassée dans les boues de la France, et honorée du nom de soldats républicains, commandée par des chefs aussi dissolus que stupides, livra nos munitions, nos canons, nos armes aux rébèles. Les braves Mayençais et les autres bataillons mêlés avec ces lâches vautours, périrent abandonnés et accablés par la multitude.

On refusa tout accord avec des hommes simples et égarés, qui offraient de se rendre sans condition. On

vous cacha la vérité, et personne n'osa vous la faire entendre. On vous dit à cette tribune, que *la Vendée devait périr*, et alors, d'un mot, on pouvait la sauver.

On inonda Nantes d'une foule d'apôtres de carnage, tous ayant mission de la municipalité de Paris, tous prêchant publiquement le meurtre, le vol et l'incendie. Dans le même temps, on vous disait froidement et avec ironie, qu'*on saignait le commerce riche*; et nous verrons que saigner le commerce riche, c'est tuer le peuple.

Les Nantais renvoyèrent avec horreur ces abominables missionnaires à leurs maîtres ; ils restèrent fidèles à l'honneur, à l'humanité et aux loix.

Enfin le gouvernement révolutionnaire fut établi, et Carrier en fut le ministre. C'est alors que tous les maux débordèrent sur Nantes et sur la Vendée. La lave impure et brûlante de ce volcan couvrit cinq cent lieues carrées du plus beau sol de la France. Carrier trouva quelques hommes connus par leur immoralité, et selon son cœur; il les employa à servir ses fureurs.

L'instruction du procès a dévoilé au monde entier une partie des forfaits, dont Nantes a été le malheureux théâtre. On a jetté dans l'affreuse caverne quelques torches enflâmées, et on a pu voir de loin, à travers d'épaisses ténèbres et d'immenses profondeurs, l'atelier où se forgeaient tant de crimes. Quand la vérité dardera tous ses rayons dans ces hideux détours, la face de l'homme de bien reculera à l'aspect de si horribles complots.

Ce qu'on ne pouvait pas dire, et ce que nous vous dirons, c'est que la courageuse résistance de Nantes, le 29 juin 1793 (*vieux style*), provoqua la colère des dominateurs qui opprimaient la France. Ils espéraient que

cette commune serait prise (et ils avaient tout préparé pour cela), qu'ils pourraient y rentrer comme à Lyon, et assouvir leur exécrable soif de l'or et du sang.

Sa défense fut un crime. On changea en funèbres cyprès ses immortels lauriers; on convertit en lugubres gémissemens les chants de la victoire; on couvrit du noir crêpe de la mort une cité célèbre, dont le seul tort était d'avoir bien mérité de la Patrie. Ainsi la vertu expira sous le poignard du crime. On eut jusqu'à la lâcheté de lui reprocher sa défense; on lui dit qu'elle ne s'était défendue que par aristocratie, pour conserver ses propriétés.

Eh! pour qui donc combat-on, si on ne combat pas pour le fruit de ses sueurs, ou l'héritage de ses pères, pour sa femme, ses enfans, sa mère, ses amis, pour les plus pures et les plus douces affections du cœur humain? La Patrie a-t-elle donc d'autres propriétés que la propriété des citoyens, et les liens sacrés qui les unissent par le sang et par l'amitié?

Dans ces momens terribles, le peuple de Nantes, bon jusqu'à l'excellence, offrit sa tête à ses bourreaux, sa poitrine aux ennemis de la République, et son cœur à la Convention.

Citoyens Représentans, il est temps de venger l'humanité si indignement outragée! Il est temps de comprimer, par de grands exemples, tous ceux qui tenteraient de dissoudre la République, et rétablir la royauté par l'anarchie et le crime! Après une longue et dévorante anarchie, les peuples n'ont d'asyle que dans le despotisme d'un seul. C'est le port qui s'offre à un vaisseau battu par tous les vents, et brisé par toutes les vagues. Sans les proscriptions de Marius et de Sylla,

sans les listes sanglantes des triumvirs, Rome n'eût pas courbé sa tête orgueilleuse sous le joug des empereurs : elle brillerait peut-être encore de toute ses vertus et de toute sa gloire.

Il est donc vrai que dans la République tout homme qui méprise les lois, qui insulte les personnes, qui viole les propriétés, est l'ennemi de la République. Le systême aussi féroce qu'insensé de la destruction du commerce, de la proscription *du million des riches*, est le systême de la destruction de toute la France.

Le commerçant, le manufacturier ne sont que des distributeurs du travail du peuple, des chefs d'ateliers. Ils associent à leurs travaux une foule immense de coopérateurs qui partagent le bénéfice de l'entreprise; ils associent la République entière. La Nature multiplie les hommes par-tout où ils trouvent du travail, et supprimer le travail, c'est briser le moule de la Nature. Dites nous, monstres avides de sang, quand vous brisez un métier, quand vous arrêtez l'armement d'un vaisseau, quand vous incendiez les colonies, quand vous frappez un père de famille dans ses spéculations, ne vouez-vous pas à l'inaction, à la misère et à la mort, tous les citoyens que la Nature avoit créés pour ces travaux ? Partagez même, si vous le voulez, entr'eux tous le fruit de vos brigandages, chacun *de ces hommes aux* 40 *écus*, pourra-t-il, avec sa faible portion, renouer les grandes entreprises que vous aurez détruites, et l'étranger prodiguera-t-il son crédit et ses denrées à des hommes sans connaissances et sans moyens ? Vous aurez comblé leur misère, et ils vous immoleront à leur juste ressentiment.

Citoyens Représentans, le commerce est à la Société ce que la soudure est aux métaux. Sans com-

merce les individus sont épars, isolés, sans aggrégation, assiégés par tous les besoins. En un mot, il ne peut exister de Société humaine sans commerce. La mer et les rivières sont les premiers et les plus précieux instrumens du commerce ; et les Peuplades qu'on dit sauvages, parce qu'elles n'ont pas notre dégré de civilisation, s'établissent toujours sur les côtes ou sur les rivières, qui donnent des moyens plus prompts de communication et d'échanges.

Les bornes d'une pétition ne nous permettent pas de nous livrer à de plus longues réflexions. Nous les exposons aux Pères de la Patrie ; ils sont éclairés, gens de bien ; ils ont toute la confiance de la Nation. Nous livrons à leurs vertus et à leurs lumières ce grain de l'économie politique ; ils le réchaufferont dans leur sein, et le feront germer pour le bonheur de la France.

Avant tout, Citoyens Représentans, il faut que les ministres de la mort, qui ont si long-temps exercé leurs sanglantes fonctions à Nantes, reparaissent devant les tribunaux. Nous avons prouvé que la contre-révolution était faite, s'ils avaient pu continuer leurs assassinats ; mais, sur-tout, ils sont criminels : nul n'a outragé la nature et l'humanité comme eux !

Quelques-uns d'entr'eux, subjugés par l'ascendant des chefs, ont pu se laisser entraîner à des excès que la simplicité de leurs mœurs et l'habitude du bien semblaient devoir en préserver. Nous leur avons déjà rendu témoignage ; nous le répéterons encore dans les tribunaux, et les juges discerneront le scélérat d'avec le faible.

D'autres que des français patriotes pourraient ajouter, que la politique conseille cette mesure, et qu'elle con-

solidera la paix de la Vendée; mais nous laissons les détours de la politique à nos ennemis, et nous n'avons été amenés devant vous, que par l'empire de la justice.

Nous ne pouvons, hélas! rendre à ces ombres livides et sanglantes, qui errent en foule sur les rives désolées de la Loire, la vie que ces monstres leur ont ôtée; nous voudrions du moins leur donner une sépulture honorable; nous voudrions appaiser les mânes de vingt mille victimes entassées dans les carrières qui touchent nos murs. Nous voudrions sécher les larmes de tant de familles au désespoir, qui n'ont plus d'autre refuge que dans les âmes sensibles; nous voudrions leur dire, en pleurant avec elles : vos maris, vos enfans, vos amis ont péri sous le fer de ces hommes de sang; mais la Convention vous protège, elle livrera à la justice des lois vos bourreaux, et l'humanité sera vengée.

Nous vous demandons, CITOYENS REPRÉSENTANS, au nom des citoyens de Nantes, au nom de la France entière, au nom de la Nature irritée, en votre nom même, que vous ordonniez à votre comtié de Législation, de vous faire un prompt rapport sur le jugement du comité révolutionnaire de Nantes, de ses agens et de ses complices.

Les Députés des Citoyens de Nantes.

Suivent les signatures.



RÉPONSE

Du Citoyen MERLIN *de Thionville, occupant le fauteuil.*

Ecraser l'Agriculture, décourager l'ouvrier, ruiner le commerce, c'est tuer la poule aux œufs d'or.

Le gouvernement, que dis-je! les anciens comités, la dernière tyrannie ignorait ou voulait ignorer que la richesse des états se compose du bonheur des particuliers; que le gouvernement n'est florissant qu'autant que le Peuple est dans l'aisance. Le systême de ces misérables est totalement changé. Nantes! infortunée Nantes! tu peux encore espérer des jours heureux; le sang des victimes sera vengé; les égorgeurs seront immolés sur la tombe des innocens; et la Convention, qui a déjà annoncé ses intentions, en ordonnant l'arrestation des monstres dont vous avez tant à vous plaindre, applaudit à vos sentimens, partage vos douleurs; elle mettra à réparer les maux dont on a abreuvé la Patrie, autant de zèle et d'activité que les anciens tyrans mettaient de scélératesse et d'ardeur, pour inonder la République de sang et de calamités.

Je vous invite, en son nom, à assister à sa séance.

La Convention renvoie la Pétition des Citoyens de Nantes au Comité de Législation, et en décrete l'insertion au Bulletin.

yzebos

De l'Imprimerie d'ANJUBAULT, Maison de l'Assomption, Rue Honoré, N.° 20.